Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA JP, veuillez visiter :
capajp.fr/annales-sujets-et-corriges

capa-jp — S’adapter à des enjeux professionnels locaux

Sujet blanc CAPa Jardinier paysagiste — E7 : s’adapter à des enjeux professionnels locaux

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Sujet blanc pédagogique — dossier entièrement fictif. Les deux études professionnelles ci-dessous proposent des exemples de problématiques locales possibles ; elles ne définissent ni une spécialité locale imposée ni une grille officielle universelle. Les chiffres et consignes portant la mention « consigne interne du cas » sont créés pour cet exercice et ne sont pas des prescriptions réglementaires ou agronomiques.

Répondez à toutes les questions en vous appuyant sur les documents fournis. Les calculs doivent faire apparaître les unités et les étapes utiles. Pour les propositions professionnelles, justifiez vos choix par des données précises du dossier et indiquez quand une validation du responsable est nécessaire. Le travail écrit peut aider à préparer une explicitation orale, mais ne remplace pas une activité réellement menée ni une épreuve orale ou pratique.

Deux études distinctes sont proposées : l’adaptation d’un suivi d’arrosage dans un petit espace planté, puis l’organisation et la communication autour d’une gestion différenciée dans une cour collective. Toutes les ressources nécessaires sont incluses ci-dessous.

Document D1 — Étude 1 — demande locale et consignes du responsable

Cadre fictif. La commune imaginaire de Val-des-Rives entretient le square des Aulnes. Dans le cadre d’un module d’initiative professionnelle (MIP) fictif, l’équipe souhaite expérimenter un suivi plus attentif de l’humidité du sol pendant une période chaude. Il s’agit d’un exemple pédagogique de diversification des activités d’entretien, et non d’une activité présentée comme réellement vécue par un candidat.

Le square comprend trois massifs nouvellement plantés, de dimensions identiques : chacun mesure 2 m de largeur sur 3 m de longueur. Le sol est décrit dans le carnet d’équipe comme compact en surface et séchant rapidement sur les zones exposées. Les plantations comprennent de petits arbustes et des vivaces. Le secteur est fréquenté par des habitants ; le cheminement doit rester libre et les végétaux ne doivent pas être piétinés lors des observations.

Après plusieurs journées chaudes, le responsable demande à l’équipe de ne pas appliquer automatiquement le rythme habituel d’arrosage. La commune dispose d’une réserve de 600 L d’eau de pluie pour les trois semaines de suivi. Pour cet exercice seulement, la **consigne interne du cas** prévoit un repère de calcul de 6 L par m² à chaque séance, deux séances par semaine pendant trois semaines. Ce repère sert

à comparer un besoin théorique à la réserve disponible ; il ne constitue pas une recommandation universelle. Les horaires de travail retenus par l'équipe pour le cas sont avant 10 h ou après 18 h. Toute modification de l'allocation prévue doit être discutée avec le responsable avant application.

Le responsable demande que l'équipe explore des moyens de mieux cibler les interventions : observer l'état du sol, repérer les différences entre zones, limiter le piétinement, conserver les observations et signaler toute difficulté. Le paillage déjà présent ne doit pas être retiré pour effectuer une observation ; les apports ou déplacements de matériaux ne sont pas autorisés sans validation. Les outils disponibles pour l'exercice sont un carnet, un crayon, une règle et une sonde manuelle d'observation du sol. Aucun outil motorisé n'est nécessaire.

La question professionnelle est la suivante : comment organiser un suivi local simple et transmissible qui tienne compte de la réserve d'eau, des différences observées et des consignes du responsable, sans décider seul d'un changement de programme ?

Document D2 — Étude 1 — relevés fictifs et données de calcul

Les relevés ci-dessous ont été construits pour le sujet. Ils sont exprimés sur une échelle interne d'observation du sol allant de 1 à 5 : **1** signifie « sensation très sèche au point observé », **3** « sensation intermédiaire » et **5** « sensation nettement humide au point observé ». Cette échelle est un outil de suivi fictif ; elle ne mesure pas directement une teneur en eau et ne détermine pas, à elle seule, une décision d'arrosage.

Massif	Observation au début de semaine 1	Observation au début de semaine 2	Note de terrain
A	2	1	Zone ensoleillée ; paillage présent sur environ la moitié de la surface.
B	3	2	Zone partiellement ombragée ; paillage présent sur presque toute la surface.
C	2	2	Zone exposée au vent ; une vivace présente des feuilles flétries au relevé de semaine 2.

Pour les trois semaines, la consigne interne du cas prévoit deux séances par semaine. Le repère de calcul fourni dans D1 est de 6 L/m² par séance. La réserve disponible est de 600 L. Les trois massifs ont les mêmes dimensions, indiquées dans D1. Aucun autre volume d'eau n'est annoncé comme disponible.

Le responsable souhaite que le carnet permette à une autre personne de comprendre ce qui a été observé et ce qui a été fait. Pour chaque visite, l'équipe peut inscrire : date et heure, massif observé, valeur sur l'échelle interne, état visible des végétaux, présence ou état apparent du paillage, action réalisée ou absence d'action, et information transmise au responsable. Une observation isolée ne suffit pas à établir la cause d'un changement. Si un résultat est incertain ou si l'état des végétaux se dégrade, le salarié rend compte au responsable et attend sa validation pour changer les consignes.

Le rôle confié à l'ouvrier dans ce cas est de contribuer au suivi, de respecter la zone de travail, de noter des faits observables et de communiquer les écarts. Il ne lui est pas demandé de diagnostiquer une maladie, de prescrire un traitement, ni de modifier seul la quantité totale d'eau affectée au site.

Document D3 — Étude 2 — cour collective, gestion différenciée et communication

Situation fictive distincte. Le bailleur imaginaire des Tilleuls gère une cour végétalisée de 20 m sur 15 m, soit une surface totale de 300 m². Une équipe d'entretien envisage un essai de gestion différenciée pour rendre une partie de la végétation moins régulièrement tondue, tout en conservant les cheminements et une zone de pelouse courte. Le site est fréquenté par des résidents, dont certains interprètent une végétation plus haute comme un manque d'entretien. L'équipe doit donc articuler organisation du travail, lisibilité des zones et information des usagers.

Le découpage fictif proposé pour l'essai est le suivant : une zone de pelouse courte de 180 m² ; une bande de végétation haute de 72 m² ; des cheminements et abords stabilisés de 48 m². Ces trois surfaces forment ensemble les 300 m² de la cour. Dans le plan de travail interne du cas, la pelouse courte et les cheminements sont entretenus lors de six passages annuels. La bande haute est fauchée lors de deux passages annuels. Ces fréquences sont des consignes de scénario, non des prescriptions générales. Le plan ne prévoit ni intervention sur des arbres ni utilisation de produits.

Le carnet d'équipe donne les temps moyens suivants pour un passage complet : avant l'essai, la tonte de toute la cour prenait 2 h 15 par passage, à six passages par an. Pour le scénario d'essai, le temps total prévu pour traiter la pelouse courte et les cheminements lors d'un passage est de 1 h 40 ; le temps prévu pour un passage de fauche de la bande haute est de 35 minutes, à deux passages par an. Ces valeurs sont des temps de travail fictifs comparables uniquement dans le cadre du calcul demandé. Elles ne comprennent pas les échanges avec les résidents ni les aléas météorologiques.

Après une présentation de l'idée aux résidents, une consultation fictive de 30 personnes a donné les réponses suivantes : 18 personnes disent comprendre l'intérêt de la bande haute ; 7 trouvent que les limites entre zones ne sont pas assez visibles ; 5 n'expriment pas d'avis. Il s'agit d'un retour limité aux personnes consultées, et non d'un sondage représentatif de l'ensemble des résidents. Deux commentaires écrits demandent que les cheminements restent nettement dégagés et qu'une information indique pourquoi la bande haute est conservée.

Pour le cas, le responsable demande une proposition de communication courte et compréhensible, ainsi qu'un suivi après mise en place. Le suivi peut relever l'état des limites entre zones, le maintien des cheminements, les remarques reçues et le temps réellement consacré aux interventions. L'équipe doit transmettre les observations au responsable avant de modifier les limites ou les fréquences prévues. L'objectif professionnel est de faire comprendre une pratique locale, d'en vérifier les effets observables et d'adapter l'organisation avec validation, plutôt que de présenter l'essai comme une règle valable partout.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 40 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — organiser un suivi raisonné de l'eau

E1-Q1 · 3 point(s)

À partir de D1 et D2, identifiez deux éléments précis qui rendent nécessaire une adaptation du suivi des trois massifs. Pour chacun, expliquez brièvement ce qu'il change dans l'organisation du travail.

Ressources : D1, D2

E1-Q2 · 2 point(s)

Calculez la surface totale des trois massifs. Présentez le calcul en m².

Ressources : D1

E1-Q3 · 4 point(s)

Calculez le besoin théorique total en eau correspondant au repère interne du cas, aux deux séances par semaine et aux trois semaines. Comparez le résultat à la réserve de 600 L : indiquez l'écart en litres et précisez si la réserve suffit selon ce calcul. Faites apparaître les unités.

Ressources : D1

E1-Q4 · 3 point(s)

En vous appuyant sur les relevés de D2, comparez les trois massifs entre le début de semaine 1 et celui de semaine 2. Formulez deux constats observables et une limite à l'interprétation de ces relevés.

Ressources : D2

E1-Q5 · 3 point(s)

Proposez deux actions de suivi compatibles avec D1 et D2 qui aideraient l'équipe à mieux cibler son intervention sans dépasser son rôle. Justifiez chacune par une donnée ou une consigne précise du dossier.

Ressources : D1, D2

E1-Q6 · 3 point(s)

Rédigez un modèle de relevé de visite comportant au moins cinq rubriques, choisi parmi les champs proposés dans D2. Indiquez comment ce relevé permettrait à un collègue ou au responsable de distinguer une observation d'une action réalisée.

Ressources : D2

E1-Q7 · 2 point(s)

La réserve calculée ne correspond pas au besoin théorique défini par la consigne interne. Écrivez un court compte rendu au responsable : mentionnez l'écart chiffré, un constat tiré des observations et la décision que vous ne prendriez pas seul.

Ressources : D1, D2

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — rendre lisible une gestion différenciée

E2-Q1 · 3 point(s)

Vérifiez que les trois surfaces annoncées dans D3 forment bien la surface totale de la cour. Calculez ensuite la part de la cour occupée par la bande haute, en pourcentage, arrondie au dixième de point.

Ressources : D3

E2-Q2 · 4 point(s)

Calculez le temps annuel de travail prévu avant l'essai, puis le temps annuel prévu dans le scénario d'essai en tenant compte des fréquences propres à chaque zone. Exprimez les deux résultats en heures et minutes, puis calculez l'écart annuel.

Ressources : D3

E2-Q3 · 3 point(s)

Interprétez les réponses des 30 personnes consultées : donnez les effectifs correspondant à une compréhension favorable, à une limite de lisibilité et à l'absence d'avis. Expliquez pourquoi ces réponses ne permettent pas de conclure à l'opinion de tous les résidents.

Ressources : D3

E2-Q4 · 3 point(s)

Rédigez un message de deux ou trois phrases destiné aux résidents. Il doit expliquer pourquoi la bande haute est conservée, répondre à la demande de cheminements dégagés et éviter de présenter l'essai local comme une règle générale.

Ressources : D3

E2-Q5 · 3 point(s)

Choisissez trois indicateurs de suivi parmi ceux que D3 permet de relever. Pour chacun, précisez quelle information il apporte sur l'essai et à qui les résultats doivent être transmis avant tout changement du plan.

Ressources : D3

E2-Q6 · 2 point(s)

À partir des remarques des résidents, proposez une amélioration concrète de la lisibilité des zones qui ne modifie ni les surfaces ni les fréquences sans validation. Justifiez-la par un élément précis de D3.

Ressources : D3

E2-Q7 · 2 point(s)

Préparez un plan de présentation orale fictive en quatre points pour expliciter cette activité de MIP : situation locale, consignes et rôle confié, observations ou résultats, adaptation proposée et validation nécessaire. Appuyez chaque point sur au moins une donnée de D3. Ne présentez pas cette situation comme une expérience personnelle réelle.

Ressources : D3

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- S'adapter à des enjeux professionnels locaux — official-exam-sheet
- Référentiel de capa-jp

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.